

Vie@Champeaux

Numéro
159

BULLETIN MUNICIPAL

Mars Avril
2026

Sommaire

Hier et Aujourd'hui

État civil

Conseil Municipal

Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS vous informe

SIVOM Plaine de Brie

Savez-vous que...

C'est arrivé près de chez vous

Vie quotidienne - Vie pratique

Informations Communales

Mots Mêlés

Les associations annoncent

Paysage hivernal



Rénovation du parquet de la Campélienne



Directeur de la publication : Yves Lagües-Baget. Comité de rédaction : Bernard Chéchin, Dominique Fournier, Jean-Pierre Holvoet, Isabelle Marié, Michel Morchoisne, Lyvia Prouvier.

Hier et Aujourd'hui ...

CHAMPEAUX – Épiciers (suite)

L'épicier était un commerçant qui vendait des épices, du sucre, du miel et du café, ainsi que des drogues et des produits médicaux. Dans la France médiévale, l'épicier et l'apothicaire appartenaient à la même corporation professionnelle et pouvaient remplir certaines fonctions. À partir du milieu des années 1600, une distinction commençait à apparaître entre l'apothicaire-épicier et le marchand-épicier. À la fin du XVIII^e siècle ces professions étaient distinctes les unes des autres. L'épicerie était considérée comme un commerce de luxe et les épiciers s'intègrent bien souvent à l'élite marchande de leur cité.

CAILLOUX Léon Pierre, naissait le 06.04.1846 à Vulaines-sur-Seine.
Fils de Pierre Jean Baptiste et GOLVIN Catherine Joséphine.
Marié le 24.02.1876 avec CORNEILLE Marie, à Moret-sur-Loing.
Épicier à Champeaux de 1887 jusqu'en 1904.
Ils demeuraient sur la Place du Marché.
Il décédait le 20.07.1904 (à 13 h 30) à Champeaux.

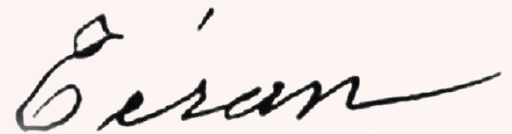


(De nos jours, c'est la devanture de RABET MARKET)

MARAND Joseph Louis, naissait le 20.05.1844 à Paris (11^{ème} arrond^t) (**Enfant naturel**).
Fils de MARAND Zélie Héloïse.
Marié le 22.02.1873 avec ELISABETH Juliette, à Paris (3^{ème} arrond^t).
Marchand de marée à Champeaux en 1887, épicier de 1888 jusqu'en 1892.
Il décédait le 04.06.1892 (à 5 h) à Champeaux.



TÉRAN Louis, naissait le 19.01.1880 à Sivry-Courtry.
Fils de Alban et MEAUNEL Félicité.
Marié le 04.03.1905 avec MIRATON Louise, à Sivry-Courtry.
Épicier à Champeaux en 1911.
Ils demeuraient sur la Place du Marché.
Il décédait le 28.04.1939 à Champeaux.
Extrait du matricule fait à Melun, en 1900, son signalement :
Cheveux et sourcils : bruns, yeux : bleus, nez : moyen, bouche : moyenne, menton : rond, visage : ovale. Taille : 1,65 m.



GOULOT Alexandre, naissait le 22.03.1871 à Blet (02).
Fils de Louis et BAILLY Solange.
Marié le 01.04.1897 avec DURAND Armandine Gabrielle, à Lésigny.
Épicier à Champeaux en 1911.
Ils demeuraient sur la rue de Mormant.
Il décédait après 1925 à Saint-Maur-des-Fossés (94).
Extrait du matricule fait à Vierzon, en 1891, son signalement :
Cheveux et sourcils : bruns, yeux : bruns, nez : gros, bouche : moyenne, menton : rond, visage : ovale. Taille : 1,59 m.



KIHM Alfred, naissait le 15.09.1861 à Kurzdorf (**Suisse**).
Fils de Abraham et JOCOBÉA Germaine.
Marié le 25.08.1888 avec ÉRARD Marie Célestine Angèle, à Méru (60).
Ils demeuraient sur la route de Melun.
Épicier à Champeaux en 1911.
Il décédait le 15.03.1943 en Suisse.



DENOUAL Marie, naissait le 21.09.1885 à Belleu (08).
Fils de Jean et BAUD Marie.
Marié le 29.10.1915 avec RAYER Louise Marthe, à Nanterre (92).
Ils demeuraient sur la Place du Marché.
Épicier à Champeaux de 1921 jusqu'en 1926.

Denuval

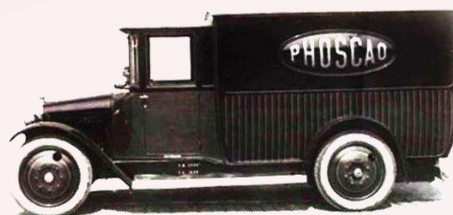
JUCHEREAU René Sylvain, naissait le 12.11.1884 à Cour Cheverny (41).
Fils de Alexandre et MIGENSSOLE Aimée.
Marié le 21.02.1911 avec ANUS Marie-Joséphine, à Grenant (21).
Épicier-marchand de vins à Champeaux en 1921.

Juchereau



LESUEUR Sadi Alfred, naissait le 28.12.1890 à Beauthail.
Fils de Alfred Joseph et DANTAN Louise Joséphine.
Marié le 25.05.1914 avec CERCOT Jeanne, à La Chapelle-Rablais.
Remarié le 19.08.1933 avec DUFRÉNOY Lucie Maria, à Champeaux.
En 1930, il achetait une automobile LATIL 14cv.
Épicier à Champeaux de 1930 jusqu'en 1946.
Il décédait le 17.05.1955 à Paris (14^{ème} arrond^t).
Extrait du matricule fait à Coulommiers, en 1910, son signalement :

Lesueur Sadi



Cheveux : châtain noir, yeux : châtain verdâtres, front : inclinaison : moyen, hauteur : moyen, largeur : moyen, nez : de cave, base : abaissé, hauteur : moyen, saillie : moyen, largeur : moyen. Taille : 1,63 m.

HARLINGUE Louis Charles, naissait le 23.11.1884 à Marolles-sur-Seine.
Fils de Henri Charles et DUMONT Louise Aglaé Adelphine.
Marié le 19.03.1909 avec CERCOT Alice, à La Chapelle-Rablais.
Le 15.05.1945, était élu adjoint de maire.
Épicier à Champeaux de 1945 jusqu'en 1949.
Il décédait le 28.08.1969 à Mormant.

Harlingue Louis

Extrait du matricule fait à Fontainebleau, en 1904, son signalement :
Cheveux et sourcils : châtain, yeux : bruns, front : ordinaire, nez : ordinaire, bouche : moyenne, menton : rond, visage : ovale. Taille : 1,71 m.

BORLOZ Marcel, naissait le 04.05.1909 à Genève (Suisse).
Marié avant 1952 avec Henriette (née en 1913).
Ils arrivaient à Champeaux le 02.05.1952, où venaient de Léchelle.
Épicier de vins à Champeaux en 1954.
Ils demeuraient sur la route de Melun.

MORCHOISNE Michel

Notes sur les rues :

GOULOT : sa maison sur la rue de Mormant, actuellement la rue du Stade.
KIHM, BORLOZ : ses maisons sur la rue de Melun, actuellement la rue de la Ferronnerie et la rue de la Libération.

Sources :

Relevés des personnes ayant vécu à Champeaux, d'après registres paroissiaux et d'état civil, fait par l'auteur.
Registres des délibérations du conseil municipal de Champeaux (Archives communales).
Recensements de Champeaux des 1911, 1921, 1926 et 1946 (Archives communales).
Archives Départementales de Seine-et-Marne, du Cher, de Aisne, du Loir-et-Cher et de Paris.
<https://www.geneanet.org/>.

Décès

Monsieur Gérard BACHELIER est décédé le 12 décembre 2025, à l'âge de 72 ans
Monsieur Nicolas FALGOUX nous a quittés le 4 janvier 2026, à l'âge de 56 ans
Madame Aline ZABALA est décédée le 23 janvier 2026, à l'âge de 93 ans
Nous présentons nos sincères condoléances à leurs familles.

Pacs

Le 20 décembre 2025, Caroline TOURRET et Yves LAGÜES-BAGET se sont pacsés en Mairie.
Tous nos vœux de bonheur accompagnent ce nouveau couple.

État Civil

Conseil Municipal

Les comptes rendus intégraux sont consultables en mairie ainsi que sur le site internet.

Extrait du Conseil Municipal du jeudi 23 janvier 2026

Présents : MM. LAGÜES-BAGET, HUBERT, VINCENT, MME PROUVIER, M. HOLVOET, MMES PRUD'HOMME, ADAMSKI, BILLAULT ET PASTOR.

Absents excusés et représentés : MM. FOURNIER a donné pouvoir à M. LAGÜES-BAGET et M. NORIS a donné pouvoir à MME PASTOR.

Absente excusée : MMES DEWANCKER et PITKIAYE.

Secrétaire de séance : M. HUBERT.

M. le Maire débute la séance en souhaitant ses meilleurs vœux à l'assemblée. Il demande la désignation d'un secrétaire de séance. M. HUBERT se propose.

AUTORISATION DE DÉPENSES EN INVESTISSEMENT 2026 AVANT LE VOTE DU BUDGET COMMUNAL

M. HUBERT explique que l'exercice comptable 2025 est clos. Il est possible d'autoriser 25 % des dépenses annuelles d'investissement.

Quatre factures après la clôture de l'exercice 2025 : remplacement de 2 armoires de commande d'éclairage public, rénovation du parquet de la salle des fêtes, rénovation énergétique de l'école élémentaire. Accepté à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

M. LAGÜES-BAGET informe que, suite à la décision du conseil municipal de réaliser un diagnostic technique de la Collégiale, 3 offres nous sont parvenues. L'analyse est en cours, menée par un architecte en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrages.

*Aucune question n'étant soulevée par le Conseil Municipal,
la parole est donnée au public.*

M. CHÉCHIN :

- Informe qu'une manifestation de l'association ACC se tiendra le 15/02 (première de l'année),

M. LAGÜES-BAGET :

- Informe l'assemblée que le Marathon Médiéval du 10 mai 2026 passera par Champeaux (marathon et semi-marathon). Une animation est prévue pour cet événement. Nous attendons l'offre d'un groupe de Gospel. Cette dépense est prise en charge par le Département.

M. DELAROCHE :

- Demande la date de la réfection des trottoirs dans la rue du Jardin Fréminet. M. le Maire répond dans la première quinzaine de février.

MME GENDRON :

- Demande à M. le Maire la possibilité de consulter les devis détaillés d'élagage. M. le Maire explique que ces informations ne sont pas du domaine public et qu'elle peut faire appel à la CADA si elle le souhaite (Commission d'accès aux documents administratifs).
- Informe d'un problème d'éclairage public rue Raoul Coutant. M. HOLVOET lui répond qu'une demande d'intervention a bien été faite.

M. YUNG :

- Informe que, près de la Ferme de Chaunoy- Route direction Blandy, il y a un regard ouvert. M. le Maire ira constater.

Plus aucune question n'étant abordée, la séance est levée à 19 h 20.

EXTRAIT DE LA SÉANCE DU MARDI 27 JANVIER 2026

Présents : MMES PROUVIER, ADAMSKI, LÉVÊQUE, MARIÉ et THOMAS, MM. LAGÜES-BAGET et HOLVOET.

Absente représentée : MME VINCENT.

Absentes excusées : MMES DEWANCKER et RIVIÈRE.

Secrétaire de séance : MME PROUVIER.

ATTRIBUTION NOMINATIVE DE L'ALLOCATION DE RENTRÉE SCOLAIRE ET D'AIDE À LA RESTAURATION POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2025/2026

MME PROUVIER présente une demande, reçue avant le 31 décembre 2025, d'allocation de rentrée scolaire et d'aide à la restauration selon le calcul du quotient familial voté par délibération n° 27/05/2024-12 prise le 27 mai 2024.

Le Conseil d'Administration du CCAS décide, à l'unanimité, d'attribuer l'allocation de rentrée scolaire et l'aide à la restauration à cette famille.

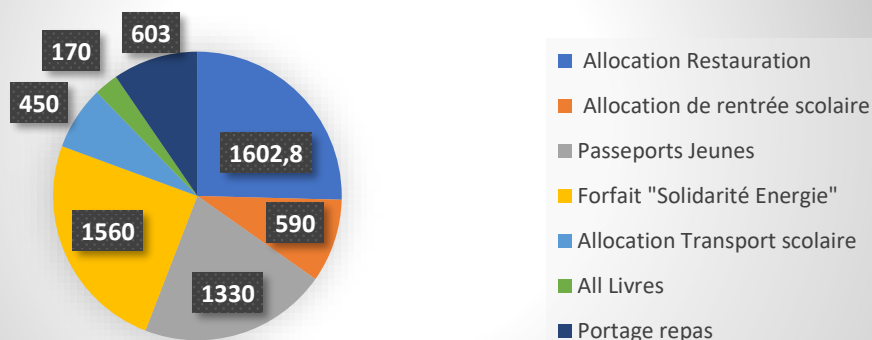
ACCEPTATION D'UN DON ET REVERSEMENT DU TIERS DES ACHATS DE CONCESSIONS AU CIMETIÈRE COMMUNAL PERÇUS EN 2025

Il convient d'accepter le reversement du tiers des achats de concession au cimetière, des dons perçus par la Commune pour le CCAS et les participations aux sorties du CCAS tout au long de l'année 2025.

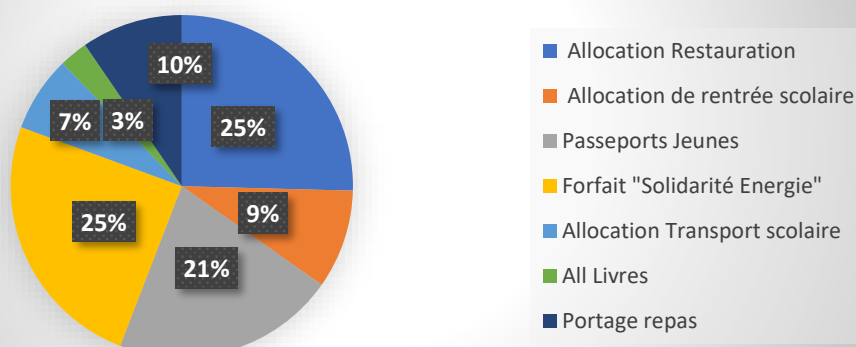
Le montant total des reversements imputés s'élève donc à 710 €.

PRESTATIONS FACULTATIVES VERSÉES EN 2025 (Détail)

DÉTAIL DES AIDES VERSÉES EN 2025 (en €)



DÉTAIL DES AIDES VERSÉES EN 2025 (en pourcentage)



SOCIÉTÉ DE CHASSE : Suspension du Droit de chasse

Étant donné la dette de loyer accumulée par la Société de chasse, le Conseil d'administration du CCAS décide :

- De suspendre le droit de chasse accordé à la Société de chasse afin d'éviter l'augmentation de la dette ;
- Que la suspension prendra effet à partir de la date de clôture de la chasse fixée par l'arrêté préfectoral n°2025/DDT/SEPR/97 au 28 février 2026.
- De demander au Président de la Société de chasse de prendre les mesures nécessaires à l'apurement de la dette de loyer.

Le Conseil d'Administration du CCAS adopte à l'unanimité cette délibération.

Un courrier sera adressé au Président de la Société de chasse pour l'informer de la décision prise.

QUESTIONS DIVERSES

- Nombre de demandeurs d'emploi :

L'accès au site de France Travail est actuellement en complète refonte. Une nouvelle demande d'inscription est en cours pour pouvoir obtenir « la liste aux maires » qui nous permet d'obtenir les informations utiles concernant les demandeurs d'emploi sur notre commune.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19 h 05.



Le CCAS vous informe

PARTENAIRES DU CCAS

En complément du CCAS, d'autres organismes locaux peuvent vous venir en aide.

P.A.T. de Melun

Le Pôle Autonomie Territorial de Melun pour un accompagnement personnalisé, une information, une orientation, est gratuit et confidentiel. Il s'adresse à toute personne résidente, ou dont le proche aidé, réside sur l'une des 68 communes du territoire. Il intervient auprès des personnes âgées de plus de 60 ans, auprès de personnes en situation de handicap de tout âge, ainsi que des aidants familiaux.

Association RIVAGE - AUTONOMIE

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, sauf le jeudi matin Pôle de Services Montaigu.

24, rue du Colonel Picot, 77000 Melun

Tél. : 01.64.52.24.48

Mail : accueil@pat-melun.fr

Maison Départementale des Solidarités de Tournan-en-Brie

16, place Edmond de Rothschild

Tournan-en-Brie

Tél. : 01 64 25 07 04

Site : www.seine-et-marne.fr

Croix-Rouge

19, rue du Bout d'en bas

77720 Mormant

Tél. : 01 75 98 27 29

Site : www.croix-rouge.fr

Secours Populaire

1000, rue du Maréchal Juin

77000 Vaux-le-Pénil

Tél. : 01 64 39 88 70

Mail : melun@spf77.org

Mini séjours

6-11 ANS¹

#S'AMUSER

ÉTÉ 2026
PRÉ-RÉSERVATION
À PARTIR
DU 27 JANVIER



ALSH Coubert

12 AU 17 JUILLET

SANTEC (FINISTÈRE)

RÊVES DE MER

Activités : optimist, sauvetage côtier, char à voile, cerf-volant, baignade dans l'océan, terrains d'activités.

→ 20 places disponibles



ALSH Châtelet

17 AU 21 AOÛT

BAR-SUR-SEINE (AUBE)

NAUTIQUE²

Activités : aquapark, catamaran, kayak, paddle, structures gonflables, piscine.

→ 15 places disponibles



P'TITS DÉRAILLEURS²

Activités : vélo, piscine, activités sportives, structures gonflables.

→ 15 places disponibles

¹ Dès 6 ans, à condition que l'enfant soit scolarisé en CP.
² À l'inscription, choisissez l'hébergement parmi les 2 proposés.

Suivez-nous sur



briedesriversetchateaux.fr

RENSEIGNEMENTS ET PRÉ-RÉSERVATION
WWW.BRIEDSRIVERSETECHATEAUX.FR

ALSH « COUBERT » : 01 44 72 14 03

ALSH « CHÂTELET » : 01 60 66 67 60

UFCV

Union des Familiales de la Communauté de Communes



BRIE DES RIVIÈRES
ET CHÂTEAUX
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Séjours

12-17
ANS

ÉTÉ 2026
PRÉ-RÉSERVATION
À PARTIR
DU 27 JANVIER



ATLANTIC' AVENTURES

06 AU 16 JUILLET

BRETAGNE (VENDEE)

12 À 14
ANS

Inscriptions jusqu'au 30/03/2026

Activités fortes : bodyboard, téléski nautique, surf, accrobranche, parc aquatique, visite de l'île de Noirmoutier, baignades, sports collectifs et grands jeux.

→ 12 places disponibles à la réservation, pass nautique ou attestation scolaire « Savoir nager » obligatoire.

BIENVENIDO EN BARCELONA

16 AU 23 JUILLET

BARCELONE (ES)

14 À 17
ANS

Inscriptions jusqu'au 20/03/2026

Activités fortes : parc Guëll, Sagrada Família, Montjuïc, plage de Barceloneta à vélo, baignade, PortAventura.

→ 12 places disponibles à la réservation, carte d'identité ou passeport en cours de validité obligatoire.

Suivez-nous sur



briedesriversetchateaux.fr

RENSEIGNEMENTS ET PRÉ-RÉSERVATION
WWW.BRIEDSRIVERSETECHATEAUX.FR

ALSH « CHÂTELET » : 01 60 66 67 60



Ma Com'Com Ma Santé

**3 possibilités pour
vous informer & vous accompagner
dans votre démarche**

Depuis le 1er décembre 2020

La résiliation infra annuelle

**Votre contrat à plus d'un an, n'attendez plus
la date d'échéance, vous pouvez désormais
résilier à tout moment**

Une complémentaire santé collective & négociée

L'association Actionm, négociatrice auprès des compagnies d'assurance et des mutuelles, des contrats collectifs à adhésion facultative. Le but est d'obtenir des tarifs négociés et mutualisés au niveau national pour vous faire bénéficier d'avantages et de garanties améliorées par rapport à un contrat individuel

Une solution adaptée à vos besoins

Avec des offres pour les actifs, des offres seniors et jusqu'à 35 niveaux de garanties, nous trouvons la solution qui convient à vos besoins et à votre budget

L'accompagnement & Le conseil

Parce que bien choisir sa mutuelle peut prendre du temps, vous bénéficiez du conseil personnalisé de nos conseillers et de votre référent local pour vous accompagner dans votre démarche (analyse du contrat, conseils, calculs et comparatifs, adhésion, résiliation...)

La défense de vos intérêts

Parce que l'union fait la force, l'association Actionm représente et défend l'intérêt de tous ses adhérents face aux mutuelles et compagnies d'assurance. Notre objectif est d'être en perpétuelle recherche d'amélioration de conditions (garanties, tarifs, avantages, partenaires...)



**Je rencontre mon référent
local, lors de la prochaine
permanence !**

L'inscription en permanence

**Renseignements auprès de votre CCAS/
CIAS ou directement auprès de votre
mairie.**

ou par mail à :

macommunemasante77@gmail.com

- Infos formules et garanties
- Conseil et souscription
- Gestion et suivi du contrat
- Aide à l'utilisation des services et outils
- Prise de RDV et inscription permanence

- Conseil et analyse des contrats
- Calculs et simulations des garanties
- Accompagnement personnalisé
(adhésion, résiliation, modification...)



www.macommunemasante.org

ACTIONM Association loi 1901 numéro W392016997 - domiciliée 8, avenue
Roger Lapébie - ZI Chénodisau - 93140 Villeneuve d'Ormon
Ma Commun' Ma Santé : marque déposée à l'INPI sous le n° 144081627



Ma Com'Com Ma Santé

La solution santé mutualisée



**Informations dans votre mairie - CCAS/CIAS ou
par mail ou par courrier**

macommunemasante77@gmail.com

MCMS

BP90072 77211-AVON CEDEX



**BRIÉ DES RIVIÈRES
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES**

ACTIONM
Association loi 1901



L'Association Action

Notre force, La Mutualisation !

L'association ACTION « Actions de mutualisation pour l'amélioration du pouvoir d'achat » est une association d'assurés loi 1901, totalement indépendante.

Son rôle est de représenter et de défendre les intérêts de tous ses adhérents face aux assureurs et mutuelles, afin de négocier et obtenir les meilleures conditions : *garanties options, tarifs, services & avantages, partenaires...*

Née de la volonté d'élus locaux de favoriser l'accès aux soins de santé pour leurs administrés, Ma Commune Ma Santé est la réponse adaptée pour des milliers de communes partout en France.

La commune, dans cette démarche d'action sociale, propose les services de l'association Action afin que les administrés puissent bénéficier de Ma Commune Ma Santé, une solution santé mutualisée, adaptée aux besoins et aux budgets de chacun.

Nos valeurs

Parce qu'une association rassemble des membres qui se ressemblent, les adhérents de l'association Action se retrouvent autour de valeurs communes telles que la solidarité, la mutualisation, la responsabilité, la citoyenneté, l'indépendance et la compétence.



Ma Com'Com Ma Santé

La solution santé mutualisée

Favoriser le retour à l'accès aux soins & Économiser sur vos cotisations mensuelles

Ma Commune Ma Santé s'adresse à tous ceux qui souhaitent retrouver une couverture santé de qualité et/ou économiser sur les cotisations mensuelles en préférant une offre collective et mutualisée, à un contrat individuel

? Qui peut en bénéficier ?

Pour bénéficier de Ma Commune Ma Santé, il faut :

- Habiter la commune (*résidence principale ou secondaire*)
- Être commerçant, artisan, agriculteur ou professionnel libéral installé dans la commune
- Être employé territorial ou agent municipal au sein de la commune
- Être membre de l'association Action
(Cotisation annuelle de 12€)

i Votre commune au coeur de l'action

Parce que votre commune se préoccupe de vos difficultés d'accès aux soins de santé, votre CCAS (CIAS/chargés de mission,) a signé une convention de partenariat avec l'association Action. Cela vous permet :

- de retrouver toutes les informations nécessaires au CCAS
- d'être conseillé (e) et accompagné (e) dans toutes vos démarches
- de rencontrer votre référent local lors des permanences
- de bénéficier des outils et des services Ma Commune Ma Santé (*conseillers spécialisés par téléphone, réunions d'informations publiques, permanences locales...*)

Ma Com'Com Ma santé

Des solutions adaptées pour tous !

L'association Action a négocié pour vous :

Le choix d'une solution adaptée :

- 7 mutuelles différentes et jusqu'à 35 niveaux de garanties, pour répondre au mieux aux attentes de chacun
- des **solutions personnalisées** (prestations modulables au sein d'une même famille, garanties obsèques...)

Des tarifs mutualisés :

- négociés et adaptés par tranche d'âge
- gratuité dès le 3^{ème} enfant
- réduction tarifaire jusqu'à 10% pour le conjoint

Des avantages :

- pas de sélection médicale
- des prestations sans délai de carence
- le Tiers-payant (pas d'avance de frais)
- l'assistance santé 24h/24h
- des réseaux de soins performants (Carte Blanche, Itelis, Easy-verres)
- des cotisations déductibles en loi Madelin pour les travailleurs indépendants



Evaluez vos garanties !
Retrouvez tous les détails de la solution santé mutualisée en prenant rendez-vous avec votre référent local.



FRAPPER UN ENFANT, CE N'EST PAS ÉDUIQUER, C'EST AGRESSER !

Cette évidence, la cour de cassation vient de la rappeler en interdisant « le droit à la correction ».

Mais alors disent certains « on ne va pas les laisser tout faire », « une claque n'a jamais tué personne », « j'ai pris des fessées et je ne m'en porte pas plus mal ».

Nous touchons là le cœur du problème. Devons-nous reproduire ce que nous avons vécu ? Faut-il souffrir pour grandir ?

Éduquer, ce n'est pas dominer.

Il n'y a rien de pédagogique dans une gifle, rien de constructif dans l'humiliation, rien de rassurant dans la violence.

La violence d'un adulte qui frappe un enfant

La violence qui confond respect et soumission

La violence qui apprend aux enfants que l'amour fait mal

C'EST INACCEPTABLE !

Tout enfant a besoin de tester les limites, mais surtout, il a besoin de comprendre les règles qu'on lui demande de respecter. Nous-mêmes trouvons absurdes certaines lois, certaines coutumes parce que nous n'en comprenons pas le sens. On respecte d'autant mieux une règle quand on sait sa raison d'être.

Le travail de l'éducateur, qu'il soit parent, enseignant, travailleur social, ou exerçant toute autre fonction en lien avec les enfants, consiste à expliquer les règles, leur raison d'être, leur utilité sociale pour le vivre ensemble et à refuser toute forme de violence qu'elle soit verbale ou physique.

Une claque, une insulte, ce sont des portes ouvertes à d'autres violences.

Lorsqu'on est amené à signaler à des parents le comportement inadapté d'un de leurs enfants, ce n'est pas pour que l'enfant soit « corrigé » mais pour qu'ils lui expliquent les conséquences de son comportement pour lui-même et pour les autres.

C'est un travail difficile et souvent il faut remettre l'ouvrage sur le métier.

Merci à tous les parents qui le pratiquent quotidiennement.

Un monde sans violence ne se conçoit pas sans une éducation qui protège les plus vulnérables, qui défend un enfant plutôt qu'une gifle.

Ne banalisons pas la violence.

Jean-Pierre HOLVOET - Président du SIVOM Plaine de Brie

Savez-vous que...



La démarche de recensement citoyen en ligne est simplifiée

Publié le 13 novembre 2025 - Service Public / Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Tous les jeunes Français doivent se faire recenser entre le jour de leur 16^e anniversaire et les 3 mois qui suivent. Cette démarche peut être effectuée en ligne ou au sein de la mairie de la commune du domicile. La procédure en ligne est simplifiée à compter du 17 novembre ; le nombre de pièces justificatives à fournir a été diminué, entre autres.

Il est obligatoire, pour les jeunes Français, d'effectuer leur recensement citoyen. L'attestation de recensement est notamment indispensable pour pouvoir s'inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, baccalauréat...) ou à un concours administratif en France.

Si vous êtes né Français, vous pouvez effectuer votre recensement citoyen à partir du jour de vos 16 ans ; vous disposez ensuite de 3 mois, à partir de la date de votre anniversaire, pour accomplir cette démarche.

Si vous êtes devenu Français entre l'âge de 16 et 25 ans, vous devez faire votre recensement citoyen dans le mois qui suit votre obtention de la nationalité française.

Vous pouvez effectuer votre recensement citoyen en ligne ou à la mairie de la commune de votre domicile.

La procédure en ligne pour le recensement citoyen s'effectue sur le site [Service-public.gouv.fr](https://www.service-public.gouv.fr) (vous devez vous connecter avec votre compte *Service Public* ou via FranceConnect). Plus de détails : <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/actualites/A18650>



DÉPART en RETRAITE de JACQUELINE KOPEC

Après 25 années de bons et loyaux services, notre secrétaire de mairie a pris une retraite bien méritée.

Sa patience, son écoute, sa haute technicité vont nous manquer, même si nous avons toute confiance en Florie-Anne qui la remplace depuis janvier.

25 ans au service des Campéliens, cela représente plus de 50 mariages célébrés, quelques dizaines de PACS, une bonne vingtaine de baptêmes civils et plusieurs dizaines d'élections municipales, régionales, législatives et présidentielles.

L'organisation des élections étaient pour toi un vrai supplice qui t'a souvent empêchée de dormir.

Tout a une fin, surtout les bonnes choses.

Désormais, tu vas pouvoir te consacrer à ta famille, te promener dans le village sans risque d'être interpellée pour des affaires communales.

Ce qui va nous manquer par-dessus tout ce sont tes fous rires.

Merci pour toutes ces années passées au service du bien commun et des Campéliens.



ASSOCIATION DES PARENTS ET AMIS DES ENFANTS
TRAITEES A L'INSTITUT GUSTAVE ROUSSY
Reconnue d'utilité publique J.O. du 9.09.92

ASSOC. CARITATIVE CAMPELIENNE
Mairie de Champeaux
Rue du Cloître
77720 CHAMPEAUX

Numéro d'ordre : 252807
Numéro Adhérent : D 1967

Reçu Fiscal

ISIS reconnaît avoir reçu à titre de don la somme de 7000 €
soit en toutes lettres sept milles euros

Mode de versement : chèque
Date d'enregistrement : 31 03 25

ISIS est reconnue d'utilité publique par décret du 3/9/1992 (J.O. du 9/9/1992).

Chère Madame,

Cher Monsieur,

C'est votre présence, au-delà de vos dons cumulés, qui nous permet de faire vivre Isis et de soutenir avec dévouement et efficacité les enfants atteints de cancer et leurs parents. Sans vous, sans votre fidélité et, pour beaucoup d'entre vous, sans vos encouragements, nous n'aurions pas la même force pour poursuivre nos missions. Vous donnez à chacun de nous le courage d'aller au-delà d'une présence attentive afin d'inventer des solutions pour que ces enfants et leur famille gardent leur dignité et leurs droits.

Merci de nous donner tout cela par vos courriers, vos soutiens et vos dons. Nous nous sentons entourés de votre bienveillance et cela nous permet de poursuivre avec engagement nos soutiens et nos accompagnements.

Une nouvelle fois, merci d'être à nos côtés et d'entrer ainsi dans l'histoire de l'association Isis.

Recevez, Madame, Monsieur, nos sentiments les plus amicaux.

A toute la troupe, je souhaite
une bonne année avec santé et
activité
Je vous embrasse tous très fort
Catherine

Pour Isis
Catherine VERGELY
Directrice générale

C'est arrivé près de chez vous



Un succès pour les salons du Pin's, fèves et multicollections

Les 24 et 25 janvier derniers, l'association *Champeaux Animations Loisirs* organisait, à la salle **La Campélienne**, les salons du Pin's/Fèves et Multicollections. Ces deux journées ont rencontré un très vif succès, séduisant aussi bien les collectionneurs avertis que les amateurs curieux.

Plus de cinquante exposants, venus de toute la France, proposaient une grande diversité d'objets, offrant aux nombreux visiteurs l'occasion de découvrir, d'échanger et de partager leur passion dans une ambiance conviviale.

Forts de cette belle réussite, organisateurs, exposants et visiteurs se sont d'ores et déjà donné rendez-vous les **30 et 31 janvier 2027**, toujours à *La Campélienne*, pour la **23^e édition** de ces salons désormais incontournables.



Repas-Thé dansant de l'ACC

Cette année 2026 marque le 30^e anniversaire de l'ACC (création le 9 juin 1997 et première manifestation début septembre 1997 !). Ceci après nos deux années (1995 et 1996) au profit de l'Institut Curie (Ancoeur pour Curie).

Comme vous pouvez vous en douter, les membres restants de cette époque ont - hélas - quelque peu changé. Mais nous existons et espérons continuer encore quelques mois, malgré la fatigue (et l'âge avancé) des membres !

Après ces bonnes paroles, reprise de nos manifestations 2026 par le Repas/thé dansant de la St-Valentin (15 février), au cours duquel nous avons remis un chèque de **6.500 €** - fruit de nos manifs 2025 - à M. BATAILLE (président d'Isis), ceci au profit des enfants soignés contre le cancer à l'IGR de Villejuif. Ce qui monte la somme remise, depuis 1997, à **173.500 €** à leur profit.

Ensuite, étant donné que le mois de mai compte un certain nombre de ponts, nous avons avancé au **dimanche 26 avril** le prochain Repas/thé dansant (paëlla) qui devrait à nouveau connaître le succès !

Après le repos (vacances) viendra, début octobre, les Puces des couturières le 3/10 + Repas/thé dansant le 4/10. Peut-être un Gospel comme en 2025 ! Restera encore le Marché de l'Avent (Noël) les 21 et 22 novembre.

Alors, nous souhaitons vous voir nombreux - voire très -, à nos différentes manifestations 2026 ! Cela 'gonflerait' un peu le montant de la remise faite au profit de ces enfants soignés contre le cancer à l'IGR de Villejuif. Qu'en pensez-vous ? Merci à l'avance et à bientôt !

Vie quotidienne - Vie pratique

☺ CALENDRIER

Quelques dates à retenir pour début 2026 :

- 15 et 22 mars :** Élections municipales
- 21 mars :** Stage Danse de salon du CAL
- 22 mars :** Concert de musique du CAL
- 26 avril :** Repas/thé dansant de l'ACC
- 8 mai :** Commémoration Armistice 1945
- 10 mai :** Marathon médiéval
- 30 mai :** Vide-greniers du CAL
- 6-7 juin :** Festival Pop Fest Champeaux

Il est rappelé que les associations – campéliennes ou autres – peuvent nous faire parvenir le calendrier prévisionnel de leurs manifestations, ceci afin que cela puisse paraître dans *Vie@Champeaux*. Il sera mis à jour à chaque parution.

Il est à signaler que *Vie@Champeaux* est également disponible sur <https://champeaux77.fr/vie-pratique/le-journal/>.



ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

Ce qui change

Les prochaines élections municipales se dérouleront les dimanches 15 et 22 Mars 2026
Le mode de scrutin change !

Toutes les communes de France sont désormais soumises
au scrutin de liste, quelles que soient leurs tailles

Les obligations à respecter par les CANDIDATS :

- ☐ Présenter une liste paritaire, composée d'autant d'hommes que de femmes
- ☐ Présenter une liste d'au moins 13 noms et au maximum 17 noms

Les règles à respecter par les ÉLECTEURS pour un bulletin de vote valide :

- ☑ Voter pour UNE LISTE complète
- ☑ Ne pas rayer de noms
- ☑ Ne pas ajouter de noms



CAL : Stage Danse de salon

Champeaux Animations Loisirs vous propose, le samedi **21 mars 20 h 30** à la Campélienne, un stage au rythme des Tangos, Pasos, Valses, Chachas, Boléros, Rocks, danses en ligne (Madison) et autres danses qui rythmeront votre soirée. Nous vous invitons à la danse pour perfectionner vos pas. Découvrez, Enrichissez, Approfondissez ... votre danse. Réservation auprès de Isabelle LE GUELLAUD : 06 80 12 26 68 et isabelle.le-guellaud@orange.fr. Plus d'informations dans le tract joint à ce numéro.

Marathon Médiéval

Le 10 mai 2026, commencera la première édition du marathon médiéval Blandy-Provins ! Cet événement inédit réunit sport, patrimoine et culture pour petits et grands.

Le marathon médiéval Blandy-Provins, c'est un marathon, mais aussi un semi-marathon, un marathon relais, des courses pour enfants et une course « chevaliers et princesses ». Cet éventail de choix permet à tous de participer quels que soient son âge et son niveau. Que vous soyez un coureur confirmé, loisir ou en famille, vous êtes les bienvenus à cet événement !

Notre village de Champeaux a le privilège d'être sur les parcours de cet événement. Des animations sur la commune sont prévues à cette occasion. (tract joint à ce numéro)

Renseignements : <https://marathon-medieval.seine-et-marne.fr/fr>



La brocante/vide-greniers du CAL

Samedi 30 mai, le CAL organise sa brocante/vide-greniers, place du Marché et rue Raoul Coutant, à Champeaux.

Réservation au 06 81 80 44 01 ou cal.77@wanadoo.fr.

Informations sur site <http://cal7720.fr/vos-rendez-vous/>

Plus d'informations dans le tract joint à ce numéro.

Pop Fest Champeaux, les 6 et 7 juin 2026 : un festival pop culture

Champeaux accueillera en juin prochain le **Pop Fest Champeaux**, un événement sur deux jours dédiés à la culture geek, au cosplay, au doublage, aux univers cinématographiques et séries, à la création de contenu, au tattoo et à la scène musicale. Sous-titré « le rendez-vous pop culture de la Brie des Rivières et Châteaux », ce festival rassemble exposants, animations, shows, concours de cosplay, performances artistiques et ateliers pour passionnés, familles et curieux.

La programmation prévoit des interactions avec des invités spécialisés dans le doublage et des créateurs variés, ainsi que des espaces pour les familles. Cet événement s'inscrit dans une dynamique locale de promotion des cultures populaires, avec un accent sur le partage et la découverte. Les dates précises et le détail des animations seront communiqués prochainement.

Les organisateurs invitent le public à suivre les annonces.

Instagram [@popfestchampeaux](https://www.instagram.com/popfestchampeaux)

Pour plus d'informations :

popfestchampeaux@agencestormy.com ou 06 89 58 99 34



☺ ANNONCES

Micro-crèche « La petite histoire de Champeaux »

9, rue Ste-Fare à Champeaux

Contact : clodie@les-petites-histoires.fr

Site Internet : <https://www.les-petites-histoires.fr/champeaux/>

Elle accueille tous les enfants de la région.

LES ARTISANS DE CHAMPEAUX

Dépannage informatique

Damien PRAT. Formation / Web / Réseau.

damien.prat@gmail.com / 06 78 74 40 36

DMM 77 – Dépannage Mécanique Multiservices

- Matériels de travaux publics, levage et manutention
- Matériels d'espaces verts, robots de tonte, motos
- Vente d'outillage pour particuliers et professionnels

David MAUTÉ : e-mail : david.maute@sfr.fr

26, rue de la Ferronnerie à Champeaux.

Tél. : 01 74 82 60 31 ou 06 83 85 42 00.

L'AS DES JARDINS

- Création et entretien d'espaces verts

Adrien BARDIN : Tél. 07.63.53.70.19

E-mail : lasdesjardins@outlook.com

LES JARDINS DE MARJOLAINE (Entrepreneur de jardin)

Aménagement et entretien d'espaces verts : maçonnerie extérieure, plantation, élagage/abattage, taille, contrat d'entretien annuel, petits travaux de jardinage (agréé Services à la Personne) : 161, rue du Pourours des Fossés.

Tél. : 01 64 38 71 01. Internet : <https://lesjardinsdemarjolaine.com>

MOREAU FALGOUX (Dépannage chauffage-Plombier)

15, rue Guillaume de Champeaux à Champeaux.

Tél. : 01 60 66 95 37.

NOLA & Co – Salon de coiffage

Venez découvrir un lieu pour les soins de nos amis à quatre pattes : 9 rue de Varvanne à Champeaux.

Sur rendez-vous au 06 63 33 80 29 et eblet22.cb@gmail.com.

PAP RENOV' COUVERTURE (toiture)

M. Cédric PAPILLON

17, rue de la Ferronnerie à Champeaux

Tél. : 06.34.68.37.92 et paprenovcouverture@gmail.com

V.A.ÉLECTRIQUE (entreprise individuelle)

Tous travaux d'électricité, neuf – rénovation – dépannage.

Antoine VAYSSIERES : 06 74 47 05 69

3, rue Saint-Léonard à Champeaux.

LILLOU ÉNERGIE (Massothérapeute)

Massage Californien/Découverte & Soins énergétiques.

En semaine de 17h30 à 20h00 et le samedi de 10h00 à 18h00.

27 rue du Stade à Champeaux. Tél. : 06 12 82 04 03.

MESSES OU CÉLÉBRATIONS DU GROUPE PAROISSIAL

Mars 2026 :

Dimanche 1^{er} : 11 h Messe à Mormant.

Samedi 07 : 18 h 30 Messe à Mormant : Messe des familles et de tous les enfants du caté de notre Secteur Paroissial.

Dimanche 08 : 9 h 30 Messe à la Collégiale de Champeaux.

: 11 h Messe à l'église de Mormant.

Dimanche 15 : 11 h Messe à l'église de Mormant.

Dimanche 22 : 11 h Messe à l'église de Mormant.

Dimanche 29 : 9 h 30 Messe des Rameaux à Champeaux.

: 11 h Messe à l'église de Mormant :

Dimanche des Rameaux et de la Passion de Seigneur.

Pendant le Carême tous les vendredis (du 20/02 au 27/03) :

18 h Chemin de la Croix à l'église de Mormant.

Avril 2026 :

Jeudi 02 : Jeudi Saint « La Cène » : 19 h 30

Messe à l'église de Mormant.

Vendredi 03 : 15 h Chemin de la Croix à l'église de Mormant.

: 19 h 30 La Passion du Seigneur et office de la

Croix à l'église de Mormant.

Samedi 04 : 21 h Veillée pascale et Messe à La Chapelle-Gauthier.

Dimanche 05 : 11 h Messe à Mormant :

Dimanche de PÂQUES : Résurrection de Seigneur.

Samedi 11 : 18 h 30 Messe à Mormant : Messe des familles et de tous les enfants du caté de notre secteur paroissial.

Dimanche 12 : 9 h 30 Messe à la Collégiale de Champeaux.

: 11h Messe à l'église de Mormant.

Samedi 18 : 18 h Messe à l'église de Blandy-les-Tours.

Dimanche 19 : 11 h Messe à l'église de Mormant.

Dimanche 26 : 11 h Messe à l'église de Mormant.

Pour notre secteur paroissial

Pour toutes informations, consultez les panneaux d'affichage de la paroisse, près de la Collégiale ou sur le mur de la salle paroissiale. Curé de notre Pôle paroissial de Mormant : Père Jean-Jacques MINKANDE. Prêtre responsable de notre secteur paroissial : Père Anicet MBARGA, vous pouvez le contacter au presbytère de Mormant, au 06 12 17 63 92.

Pour tous renseignements, contacter : Mme Léone ROLLAND, coordonnatrice du groupe paroissial, au 01 64 06 37 44.



AVIS DE RECHERCHE

Afin d'honorer nos Soldats morts pour la France,
l'Association des Anciens Combattants de la Plaine Briarde
(AACPB)
recherche

**2 Jeunes Porte-Drapeaux
pour les cérémonies (2 par an) :
8 mai + 11 novembre**

Cela demande une présence pendant 1 heure environ

Si vous êtes intéressé.e et prêt.e à faire acte civique,
contactez M. Jacqueson J.C.

16, rue de la Ferronnerie

77720 Champeaux

01.72.83.15.00

jean-claude.jacqueson@bbox.fr



Banquet de fin d'année



Le Téléthon de Champeaux s'est tenu le samedi 6 décembre 2025 à la Campélienne.

A l'initiative de la Campélienne Animations, il a réuni, grande nouveauté, une grande partie des associations de Champeaux.

Les élèves des classes élémentaires de Saint-Méry et de Champeaux ont réalisé des textes et dessins sur le Téléthon et les maladies.

Tania et Fatima, agents du RPI ont animé avec brio des ateliers pour enfants qui ont connu un vif succès.

C'est environ 1200 € qui ont été récoltés, dont 120 € de dons, soit le double de l'an passé.

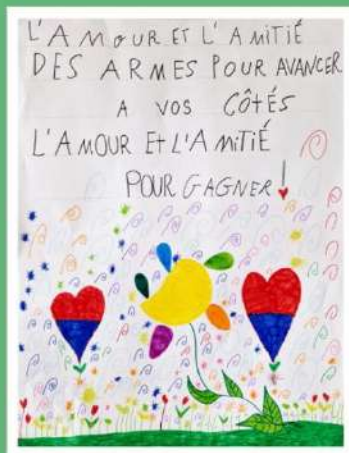
Un grand merci à tous les bénévoles venus nous donner la main, merci à la boucherie Brebion, à M. Georges Lefèvre de Saint-Méry pour la soupe et merci à la mairie de Champeaux pour son soutien indéfectible.

Ensemble on est plus fort !

*Jean-Pierre HOLVOET pour
La Campélienne Animations*

AFM TÉLÉTHON

PRODUCTIONS



Voeux du conseil municipal

RETOUR EN IMAGES



SAMEDI 10 JANVIER 2026

A	Z	A	R	K	U	U	R	Q	T	Y	S	R	N	H
H	I	G	R	U	H	W	Y	I	B	O	E	Z	Q	O
H	T	U	K	B	E	I	D	R	R	R	B	C	F	M
R	E	L	L	G	G	L	P	X	È	U	H	K	T	M
P	O	A	U	E	L	B	U	R	F	R	O	I	D	E
F	N	S	P	J	S	W	F	O	G	C	G	M	X	X
C	K	Y	E	O	I	D	Y	U	C	F	C	R	B	B
K	C	I	L	P	A	E	E	G	B	R	Q	C	I	U
H	K	E	K	B	L	J	I	E	B	Y	H	B	N	S
U	I	H	Q	X	A	E	D	A	L	A	M	J	B	T
L	T	C	V	U	L	Y	A	A	H	U	T	R	E	V
P	G	V	N	E	Q	C	G	U	R	C	Z	X	Z	G
M	Q	E	D	D	N	S	E	V	I	X	P	I	N	D
C	U	U	G	M	E	R	Z	B	O	N	A	S	T	U
P	O	E	M	E	O	K	T	J	N	D	F	C	K	H

BLANC	GRIS	PEUR
BLEU	HOMME	POEME
COULEUR	JAUNE	ROSE
DEUX	MALADE	ROUGE
FRÈRE	MOURIR	SOLEIL
FROID	NOIR	VERT

« POÈME A MON FRÈRE BLANC »
Léopold Sédar SENGHOR



Quand je suis né, j'étais noir,
 Quand j'ai grandi, j'étais noir,
 Quand je suis au soleil, je suis noir,
 Quand je suis malade, je suis noir,
 Quand je mourrai, je serai noir.

Tandis que toi homme blanc,
 Quand tu es né, tu étais rose,
 Quand tu as grandi, tu étais blanc
 Quand tu es au soleil, tu es rouge,
 Quand tu as froid, tu es bleu,
 Quand tu as peur, tu es vert,
 Quand tu es malade, tu es jaune,
 Quand tu mourras, tu seras gris...

Alors, de nous deux,
 Qui est l'homme de couleur

AUTRES	ENFANTS	NOCES
BEAU	ETABLE	OR
BETHLEEM	LAZARE	PETITS
CANA	LOIN	ROIS
COUP	LUC	SOIR
CROIT	MAGES	TELEMENT
DORMIR	MATTHIEU	VRAI
ENCENS	MYRRHE	VRAIMENT

« DITES, SI C'ÉTAIT VRAI »
Jacques BREL

Résultat de la grille
 du numéro précédent

V	S	V	M	U	M	A	T	T	H	I	E	U	D	V
M	I	S	P	G	D	T	U	L	J	B	B	M	R	A
D	Y	A	P	A	I	N	E	T	A	I	T	A	V	U
F	O	R	N	O	I	O	N	M	R	S	I	Y	L	T
P	H	E	P	A	F	C	F	S	Q	M	I	Z	D	R
U	G	C	B	H	C	E	A	E	E	N	A	O	O	E
O	A	E	Y	G	E	S	N	N	N	H	I	E	R	S
C	A	M	E	E	L	H	T	E	B	C	T	O	O	R
U	E	R	A	Z	A	L	S	D	T	A	E	R	L	I
S	T	I	T	E	P	P	F	P	B	H	O	N	F	O
R	K	W	K	A	V	U	H	L	V	F	S	O	S	S
G	A	I	H	Y	A	C	E	W	I	E	B	P	H	X
D	O	R	M	I	R	U	C	C	G	G	N	C	W	D
Q	X	V	B	U	S	L	A	A	X	V	P	D	H	Z
J	U	T	E	L	L	E	M	E	N	T	F	Q	M	V

Dites, dites, si c'était vrai
 S'il était né vraiment à Bethléem dans une étable
 Dites, si c'était vrai
 Si les rois Mages étaient vraiment venus de loin, de fort loin
 Pour lui porter l'or, la myrrhe, l'encens
 Dites, si c'était vrai
 Si c'était vrai, tout ce qu'ils ont écrit
 Luc, Matthieu et les deux autres
 Dites, si c'était vrai
 Si c'était vrai, le coup des noces de Cana
 Et le coup de Lazare

Dites, si c'était vrai
 Si c'était vrai ce qu'ils racontent
 Les petits enfants, le soir avant d'aller dormir
 Vous savez bien, quand ils disent
 Notre Père
 Quand ils disent
 Notre Mère
 Si c'était vrai tout cela
 Je dirais oui, oh, sûrement, je dirais oui
 Parce que
 Parce que c'est tellement beau tout cela
 Quand on croit que c'est vrai

CHAMPEAUX ANIMATIONS LOISIRS

CHAMPEAUX



DANSE DE SALON

DEMONSTRATIONS DE DANSES EN LIGNE
ANIMÉES PAR JEAN-MICHEL DELEURENCE



**SAMEDI 21 MARS 2026
À 20H30**

À LA SALLE DES FÊTES DE CHAMPEAUX

À la vente au bar : cidre, soda, eau, café

Entrée 12 €, si réservation avec le règlement avant le 1^{er} mars,
chèque à l'ordre du CAL, à envoyer à :

Isabelle LE GUELLAUD 45 rue du bois Remon 77390 FOUJU

Sans réservation, 15 € sur place



CHAMPEAUX ANIMATIONS
DANSE DANSE DE SALON ÉCOLE DE MUSIQUE
LOISIRS



ORGANISE À

à

CHAMPEAUX

à 12 km au Nord-Est de MELUN (77)

30 mai 2026

BROCANTE

VIDE-GRENIERS

Réservation : 06 81 80 44 01
01 60 66 97 17

Restauration sur place

Inscriptions en ligne →

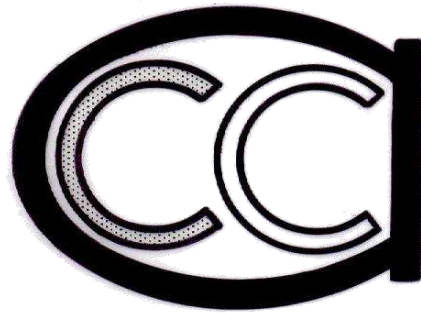


Website : www.cal77720.fr facebook.com/CAL.77720 / Email : cal.77@wanadoo.fr



Imprimé par nos soins

CHAMPEAUX



DIMANCHE 26 AVRIL

A partir de 12.30 à la Campélienne

REPAS DANSANT

A partir de 15.00 à la Campélienne

THE DANSANT

Animé par le Duo LILI et FRANCOIS
au profit des enfants traités contre le cancer

Réserv. obligatoire : 01.60.66.92.54 / bernard.chechin@orange.fr

*Notre village de Champeaux a le privilège
d'être sur le parcours de cet événement !*

MARATHON MÉDIEVAL

BLANDY-LES-TOURS → PROVINS

10 MAI 2026



LA COURSE
DU PATRIMOINE



CHÂTEAU
DE **BLANDY**

ATHLÉTISME
FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME

Ville de
 PROVINS

**seine 77
& marne**
LE DÉPARTEMENT

5 parcours :

- Le Marathon (42,195km) :
- Le Semi-marathon :
- Le marathon relais
- Les courses Chevaliers et Princesses
- Les courses pour les enfants

<https://marathon-medieval.seine-et-marne.fr/fr>

Blandy-Provins via Champeaux/Grandpuits/La Croix-en-Brie/Cucharmoy
Blandy/Champeaux/Les Époisses/Bombon/St-Méry : boucle de 21,0975km
Relais de 6 équipes entre Blandy et Provins
Enfants déguisés : Samedi 9 mai à Blandy et dimanche 10 mai à Provins
3 distances proposées : Samedi 9 mai à Blandy et dimanche 10 mai à Provins

URGENCES MÉDICALES

En cas d'urgence ou de doute, appeler le 15 (S.A.M.U.). Un médecin vous répondra.

PHARMACIE DE GARDE

Téléphoner au commissariat le plus proche (17) ou la gendarmerie (01.64.51.39.20) pour connaître la pharmacie de garde.



NETTOYAGE MÉCANISÉ

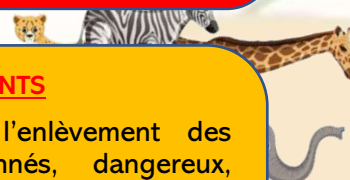
Nous vous informons que la société PREJAM procèdera au nettoyage des caniveaux le premier lundi (courant matinée) de chaque bimestre : février, avril, juin, août, octobre et décembre. Ce nettoyage mécanisé nécessitera, autant que possible, l'accès maximum auxdits caniveaux.

Prochain passage : le lundi 9 février 2026

ANIMAUX ERRANTS

La commune a délégué l'enlèvement des animaux errants, abandonnés, dangereux, blessés ou morts sur la voie publique, à la S.A. SACPA de Vaux-le-Pénil, Service pour l'Assistance et le Contrôle du Peuplement Animal.

Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 17 h 30 et le samedi de 9 h à 13 h (sauf jours fériés).



RAMASSAGE DES DÉCHETS

SMETOM GEEODE : 01 64 00 26 45 ou contact@smetom-geeode.fr

Ordures ménagères : tous les jeudis et **Emballages** : tous les vendredis.

Attention : Les déchets verts et les encombrants sont à amener aux déchetteries suivantes :

- MORMANT, rue des Frères Lumière (derrière Intermarché)
 - VERNEUIL-L'ÉTANG, près de la station d'épuration au lieu-dit « Les Fontaines de Vernouillet ».
- (voir horaires en dernière page ou sur le site <https://www.smetom-geeode.fr/>)



Pour votre information,

la Mairie sera fermée :

- du lundi 2 au samedi 7 mars 2026 inclus.
Réouverture le lundi 9 mars dès 13 h.
- du lundi 27 avril au samedi 2 mai 2026 inclus.
Réouverture le lundi 4 mai dès 13 h.



ASSISTANTE SOCIALE AFFECTÉE AUX COMMUNES

Joindre le Service Social Départemental
au 01 64 25 07 30.
Maison des Solidarités
16, place Edmond Rotschild
à Tournan-en-Brie.

Possibilité de prise de rendez-vous en ligne
<https://www.seine-et-marne.fr/fr/teleservices>



PANNEAUPOCKET

Informe et alerte les habitants

L'application mobile qui vous rapproche de votre Mairie

Nous y publions toute information relative à la mairie et tous les événements de nos associations. Les informations et événements sont notifiés en temps réel.

Plus d'informations sur le site

<https://www.panneaupocket.com>

Les articles concernant Champeaux sont également consultables sur Internet à partir du site de la mairie (voir ci-dessous)

LIENS UTILES

Internet : <https://www.champeaux77.fr> (mairie), <http://www.briedesrivieresetchateaux.fr> (CCBRC)
Courriel : secretariat@champeaux77.fr, Facebook : <https://www.facebook.com/mairiedechampeaux77>

INFORMATIONS LOCALES

PRÉSENCE DU MAIRE

Le Maire et les adjoints vous reçoivent à la Mairie sur RV.

MAIRIE

16 rue du Cloître 01 60 66 91 88

Lundi et jeudi de 13 h à 17 h 30, mardi et vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h 30, samedi de 8 h 30 à 12 h. Fermée le mercredi
Site internet : <https://champeaux77.fr/>

SIVOM Plaine de Brie : École élémentaire
18 rue du Cloître. Joignable par courriel (secretariat@sirpacs.fr) ou par téléphone au 01 60 66 96 47, lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 00.
Site Internet : <https://www.sirpacs.fr>

CCAS : s'adresser à la Mairie ou ccas@champeaux77.fr
Permanence administrative le mardi de 11h à 12h sur RV

AGENCE POSTALE

2 rue Guillaume de Champeaux
3631 (appel non surtaxé)
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8 h 30 à 12 h 30
Samedi : 8 h à 13 h. Fermée le mercredi
Relève du courrier : lundi au samedi à 8 h 30

Ramassage des déchets ménagers

Ordures ménagères : jeudi.

Emballages : vendredi.

Horaires des déchetteries (horaire toute l'année)

	MORMANT et VERNEUIL-L'ÉTANG (*)	
Lundi	Fermé	14 h – 17 h
Mardi	9 h – 12 h 30	14 h – 17 h
Mercredi	9 h – 12 h 30	14 h – 17 h
Jeudi	Fermé	
Vendredi	9 h – 12 h 30	14 h – 17 h
Samedi	8 h 30 – 17 h 00	
Dimanche	Fermé	

* Exceptions jours fériés

SANTÉ

- **MÉDECIN**
Docteur MONCHI
9 place du Marché, 01 60 66 96 96
- **KINÉSITHÉRAPEUTE**
Mme SYLVAIN FIERIN
1 rue de la Feronnerie, 01 60 66 97 79
- **INFIRMIÈRES**
Mmes CARDENNE et VOISIN
14 rue Eugène Chassaing, 01 60 66 99 15

URGENCES

- Les SERVICES d'URGENCE : 112
- S.A.M.U. : composez le 15 ou 01 64 10 67 50
- POMPIERS : 18 - POLICE : 17
- GENDARMERIE : 01 64 51 39 20
- Appel d'urgence réservé aux malentendants : 114
- MU 77 : 0825 826 505 (Médecins) ou 0825 747 737
- CENTRE ANTI-POISONS : 01 40 05 48 48
- DROGUES-INFO-SERVICE.FR 7j/7 de 8 h à 2 h (appel anonyme) 0 800 23 13 13 ou 01 70 23 13 13
- S.O.S. VÉTÉRINAIRES : 0836 68 99 33 ou 3115
- GAZ (sécurité dépannage) : 0800 47 33 33
- ÉLECTRICITÉ (dépannage) : 09 72 67 50 77
- VEOLIA EAU (urgences techniques) : 09 69 368 624
- VIOLENCES FEMMES INFOS : composez le 3919
- ENFANT EN DANGER (SNATED) : composez le 119
- Lutte contre le harcèlement scolaire : composez le 3018
- Maltraitance des personnes âgées ou handicapées : 3977

COMMERCES

- **LE TRIANGLE VERT** – Bar-Tabac-PMU
Place du Marché, tél. 09 61 26 39 96
Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 7 h à 13 h et de 16 h à 19 h 30, samedi de 9 h à 13 h et de 15 h à 19 h 30 et dimanche de 9 h à 13 h 30. Fermé le jeudi.
- **BOULANGERIE** : 15 place du Marché, tél. 01.60.66.91.55.
Lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 7 h à 13 h et de 16 h à 19 h 30, et le dimanche de 7 h à 13 h.
Fermée le mardi.
- **PHARMACIE DE CHAMPEAUX** :
8 rue de la Feronnerie : Tél. 01 60 69 97 60 - Fax 01 60 69 95 03
Lundi au vendredi : 9 h à 12 h 30 et 14 h 30 à 20 h, samedi : 9 h à 12 h 30 et 14 h 30 à 19 h.
- **RABET MARKET** – Alimentation :
8 place du Marché, tél. 01 60 66 94 46,
lundi au samedi : 8 h 30 à 13 h et 16 h à 20 h, dimanche de 9 h à 13 h
- **LA PALMERAIE DU SUD** – Restaurant
7 ter rue de la Libération, tél. 01 60 68 65 89.
Mardi au samedi : midi et soir et dimanche midi.
- **LE CHALET – PIZZAS À EMPORTER**
3 rue de Malvoisine - Tél. : 06 46 30 31 66
Mardi, mercredi, jeudi de 18 h 30 à 21 h 30, vendredi, samedi de 18 h 30 à 22 h 00.
- **LA BOUCHERIE BREBION**
Tous les samedis, de 8 h à 13 h, place du Marché.
<https://boucheriebrebion.fr>, Tél. : 06 88 03 71 80 / 06 08 93 31 04
- **L'ATELIER DE CORALIE** – Salon de coiffure :
3 rue de la Feronnerie, tél. 01 60 66 42 10
Lundi, samedi : 9h à 17h, mardi, jeudi : 9h à 12h et 14h à 18h, vendredi : 9h à 18h. Fermé mercredi et dimanche.
- **VÉRONIQUE COIFFEUSE** (à domicile)
Tél. : 01 64 25 18 34
- **LE RITUEL** – Institut de Beauté
3 rue de la Feronnerie, tél. : 07 50 12 09 29
Ouvert les lundi, mardi, jeudi et samedi de 9 h à 18 h et le vendredi de 9 h à 19 h.